

*Présence de navires nucléaires alliés dans les eaux canadiennes*

Le 2 octobre 1991, le député du NPD, M. Jim Fulton, a affirmé que, selon des documents officiels en sa possession, le Cabinet avait l'intention de «consentir» à ce que les sous-marins nucléaires américains empruntent l'Entrée Dixon, sur la côte nord de la Colombie-Britannique, pour gagner les installations d'essai acoustique de la marine américaine situées en Alaska. Les eaux de l'Entrée Dixon sont depuis longtemps l'objet d'un différend frontalier entre le Canada et les États-Unis. M. Fulton, par ailleurs, a affirmé que des responsables du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales avaient demandé au gouvernement d'effectuer une étude environnementale afin de se conformer aux procédures qu'il avait lui-même établies. (On a appris par la suite que le ministère de la Défense nationale avait souhaité procéder par décret du conseil et s'était déclaré opposé à une étude environnementale pour des raisons de sécurité nationale.) M. Fulton a également soutenu que, dans une note de service du 11 septembre 1991, le ministère de la Justice avait proposé de ne pas divulguer le décret du conseil autorisant le passage des sous-marins américains, afin d'éviter une audience publique sur l'évaluation environnementale.<sup>23</sup>

Le lendemain, 3 octobre 1991, M. Fulton a affirmé qu'un autre document du Cabinet en sa possession déconseillait d'utiliser désormais les décrets du conseil parce qu'ils pourraient «attirer inutilement l'attention sur l'utilisation de ce moyen pour éviter l'application du processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.»<sup>24</sup>

Le 30 octobre 1991, le gouvernement a annoncé qu'il avait pris trois décrets afin de permettre :

- aux navires à propulsion nucléaire des États-Unis et de la Grande-Bretagne de circuler dans les eaux canadiennes et de faire escale dans des ports désignés au Canada;
- aux navires «à capacité nucléaire» des États-Unis et de la Grande-Bretagne de faire de même;
- aux sous-marins à propulsion nucléaire des États-Unis de circuler en immersion dans les eaux canadiennes en passant par l'Entrée Dixon.

En faisant cette annonce, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M<sup>me</sup> Barbara McDougall, a fait remarquer ce qui suit :

---

<sup>23</sup> *Débats de la Chambre des communes*, 2 octobre 1991, p. 3139-3140.

<sup>24</sup> *Débats de la Chambre des communes*, 3 octobre 1991, p. 3242.